

ESPACE CE SNCF DE :

PROCURATION A REMPLIR

(Un cheminot peut retirer les cartes cadeaux pour plusieurs de ses collègues

MAIS une procuration par collègue)

UTILISABLE SUR LA PERIODE DE DISTRIBUTION

DU 16 OCTOBRE 2018 AU 21 DECEMBRE 2018

Je soussigné(e)

NOM : _____

PRENOM : _____

N° CP : _____

Donne procuration à

NOM : _____

PRENOM : _____

N° CP : _____

Pour retirer le (ou) les cartes(s) cadeaux de (mon/ mes) enfant(s)

Fait à _____ le _____ Signature

Le ou les chèques cadeaux de votre (-vos) enfant(s) sera (ont) remis à votre Mandaté

sur présentation des copies suivantes :

SI C'EST UN COLLEQUE QUI EST MANDATE :

- Copie du Pass Carmillon du cheminot demandeur
- Présentation du Pass Carmillon du mandaté
- Pour le(s) enfant(s) né(s) dans l'année : livret de famille ou certificat de naissance
- **POUR LES NOUVEAUX AGENTS FOURNIR EN PLUS DES DOCUMENTS CI-DESSUS:**
Copie De l'attestation d'affiliation sécurité sociale ou CPR datant de moins d'un an où apparait(ssent) l'(les) enfant(s) (document téléchargeable sur internet)
OU carte(s) SNCF de (des) enfants

- Ceci concerne les agents des Etablissements suivants :
- TRACTION, ESV TER, ESV TGV, ETB TER, FRET SOL ET RAIL, DR, TECHNICENTRE, EIC, INFRAPOLE, INFRALOG, DIRECTION M et T
PERSONNEL CER , RETRAITES demeurant sur la région Pays de la Loire